Les rapports des comités des "sages" manquent de sagesse et de vision et vont à l'encontre du consensus social

Dans cette foulée, le gouvernement Bourassa, au début de la saison estivale, a rendu public trois rapports de comités de "sages" présidés par des membres du Conseil des Ministres: les rapports Gobeil, Scowen et Fortier. Le premier s'adresse aux fonctions et aux organisations gouvernementales, le second au cadre de la dérèglementation, et le troisième à la privatisation des sociétés d'État.

Au sein du comité Gobeil, on retrouve des personnages comme Michel Bélanger, président de la Banque Nationale, Pierre Lortie, président de Provigo, Yvon Marcoux, vice-président de la Banque d'Épargne à cette époque et maintenant président de la Société Générale de Financement (S.G.F.).

Au sein du comité Fortier, on constate la présence de l'ancien président de la Commission Castonguay-Nepveu et ancien ministre, maintenant président du groupe la Laurentienne, Claude Castonguay.

Finalement, nous notons la présence dans le groupe Scowen des René Dusseault, ancien sous-ministre de la Justice et professeur d'université, Serge Racine, président de Shermag et ancien haut fonctionnaire municipal. Il est à noter que tous ces gens-là sont surtout issus du secteur public du Québec.

Un tollé de protestations... sauf du patronat!

Les recommandations émanant de ces rapports ont provoqué un tollé de protestations, et, avec raison, des réactions très négatives, non seulement du monde syndical, mais également des milieux intellectuels, politiques, journalistiques et populaires.

Au fond, ceux qui ont salué et bien reçu les rapports se confinent à une partie du patronat. Pour le Conseil du patronat du Québec, l'orientation des rapports était acceptable, sauf que le contenu n'allait pas assez loin... Y'a rien de trop beau pour les "boys"...

Cependant, compte tenu de la structure et de la composition du "mouvement" patronal du Québec, on est certainement en droit de se poser de sérieuses questions sur le partage de l'opinion patronale à de tels propos enflammés et nettement exagérés. En tout cas, sur cette question, il s'agit peut-être de la réaction vraiment déconnectée du patronat qui souhaite la mise au pas du syndicalisme.

Des gens tristement "déconnectés"

Si dans le mouvement syndical nous avons eu nos "maringouins" des marxistes-léninistes d'extrême gauche, le patronat aujourd'hui a l'appui de certains ML (ministres libéraux) de droite, et eux aussi en "picossent" un bon coup. Une chose est toutefois évidente, tous deux sont complètement déconnectés de la réalité et n'ont pas compris les consensus sociaux qui sont bien là présents dans notre société.

Ces consensus se sont développés au fur et à mesure de l'émergence et de l'évolution des besoins qui se sont manifestés dans l'évolution de notre histoire collective.

Ce sont pourtant des gens qui ont le plus profité des moyens mis à leur disposition par l'État

Ce qui étonne le plus, voire même fort choquant, ceux qui tiennent le discours de la privatisation et de la dérèglementation font partie de cette génération de technocrates et d'entrepreneurs qui ont le plus profité des fruits de la révolution tranquille et dont la carrière personnelle et professionnelle repose essentiellement sur les moyens mis par l'État à leur disposition.

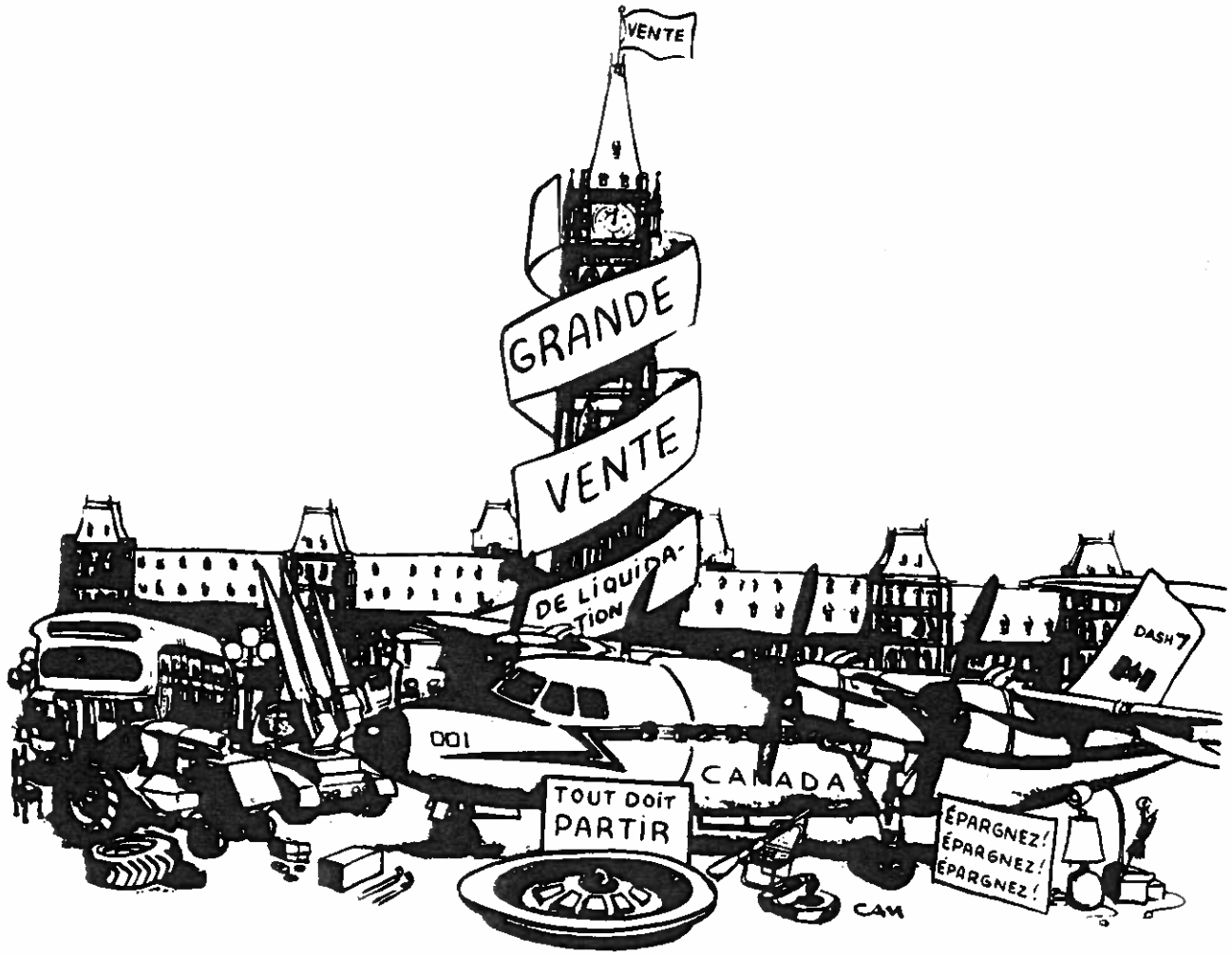

Tiré du journal l'Événement, du SCFP.

"Ils" veulent rendormir notre État qui s'était pourtant réveillé

Les suites de la Seconde Guerre Mondiale furent pour le Québec l'occasion d'une série de profondes mutations sociales, politiques et économiques. Le Québec s'est urbanisé et industrialisé à un rythme accéléré. Par contre, jusqu'en 1960, nous avons connu un régime politique qui était très loin des réalités de l'évolution d'un Québec moderne. La population du Québec ne pouvait attendre les initiatives privées pour effectuer l'urgent rattrapage tant sur le plan de son développement économique que social, et en particulier dans le domaine de l'éducation et des services de santé.

La révolution tranquille se situe donc dans la même foulée des changements politiques et socio-économiques qui ébranlaient le Québec depuis une vingtaine d'années.

Un nationalisme favorisant le rôle de l'État

D'un nationalisme conservateur et rural, nous sommes donc passés à un nationalisme favorisant le rôle de l'État comme promoteur privilégié de notre affirmation comme peuple dans le domaine de notre développement économique et social.

C'est alors l'époque des slogans... "C'est le temps que ça change" en 1960, et "Maîtres chez nous" en 1962. L'État devient notre meilleur instrument collectif, le plus important levier de développement. Pour prendre sa place comme peuple et comme citoyen, le Québec doit compter sur l'aide et la participation de son gouvernement dans cette masse de 250 millions d'anglophones en Amérique du Nord.

Et notre État s'est réveillé...

La révolution tranquille se retrouve donc dans la période de notre croissance phénonénale du rôle de l'État et de l'explosion des effectifs de la fonction publique. Il ne s'agit pas pour moi de vouloir tout étatiser, en rappelant ici un peu de notre histoire, mais il faut bien noter que l'État devient alors au Québec le principal dispensateur des biens et services collectifs, et également le principal agent de notre développement économique primordial à notre évolution.

Nous assistons ainsi à une accentuation de mesures gouvernementales de soutien aux capitaux autochtones pour le développement régional et à la création de divers programmes de subventions aux entreprises.

C'est l'expansion

En plus de la croissance de la fonction publique, de l'expansion des services publics dans l'éducation, dans les soins de santé et services sociaux, l'État crée aussi un ensemble de sociétés d'État.

On voit la naissance de la Société générale de financement (SGF), en 1963, dont le but était (en partie du moins) de permettre aux Canadiens français de devenir propriétaires d'entreprises afin de se tailler une place dans la direction de notre économie.

En 1962, c'est la campagne électorale sur la nationalisation de l'électricité. Avant, on se souviendra qu'il n'y avait pas grand place pour nous dans la gestion de l'entreprise. Les compagnies d'électricité ne laissaient aux franco-

phones qu'une représentation singulièrement symbolique aux plus hauts échelons de leur direction. Cinq ans après la nationalisation de l'électricité, il faudrait bien se rappeler que 267 sur 365 professionnels et administrateurs de l'Hydro-Québec étaient des Canadiens français par rapport à la proportion de 12% de tous les ingénieurs en 1962.

1964, le Québec se donne une sidérurgie, Sidbec, afin d'en constituer la pierre angulaire d'un complexe sidérurgique québécois. Dans ce domaine de l'acier, le Québec était à toute fin utile absent de cette industrie de base, et c'est massivement en dehors d'ici qu'on investissait dans ce secteur essentiel à notre économie. Là également, on voulait permettre à des Québécois d'avoir accès à des postes de commande dans ce secteur névralgique.

1965, c'est SOQUEM, dont la mission est d'explorer, mettre en valeur et exploiter nos gisements miniers. Rexfor et SOQUIP voient le jour en 1969. Bref, tout un ensemble de sociétés d'État que le comité Fortier veut faire disparaître en jetant par dessus bord tout ce qui a véritablement contribué à la relance économique du Québec et à son affirmation nationale comme société viable et moderne.

Par la création du Régime des Rentes du Québec et de la Caisse de Dépôt et de Placement, le Québec s'est ainsi doté d'un puissant instrument financier pouvant permettre de canaliser efficacement les avoirs des Québécois et d'influencer notre développement industriel. Ainsi, la Caisse de Dépôt et de Placement détient des actions dans plusieurs entreprises privées dont Provigo. D'ailleurs, tout le monde sait que M. Pierre Lortie doit en bonne partie son accession à la présidence de Provigo "because" l'influence de la Caisse.

L'arrivée au pouvoir de la "garde montante"

L'expansion de la présence gouvernementale a aussi favorisé le développement d'une nouvelle classe de technocrates et d'experts qui ont constitué un nouveau pouvoir, parfois supérieur à celui des politiciens. Ces grands commis de l'État ont certes joué un rôle positif dans l'évolution de la société québécoise, mais c'est aussi grâce à celle-ci et à l'État s'ils ont pu cheminer sur le plan de leur carrière et se bâtir une réputation de gestionnaire ultra-compétent.

Les grands ministères, les commissions d'enquête leur conféraient une visibilité et une

Normand Larochelle, président des Métallos de l'usine Electrolux, à Pointe-Claire.

Monique Morneau, secrétaire du directeur.

influence certaine. Comme le souligne le président de Lavalin Inc., dans l'édition du 11 octobre 1986 du Financial Post, l'intervention du gouvernement et la création de sociétés d'État durant les années 60 et 70 ont été capitales comme source d'expertise et de talent pour la PME également. L'État a favorisé et suscité le développement de l'entrepreneurship.

L'adoption de la loi 101 a également favorisé l'arrivée au pouvoir de cette garde montante. Il existe maintenant un réseau important d'hommes d'affaires canadiens-français qui n'ont plus un statut marginal.

Anita Longue-Epée, des Iles-de-la-Madeleine, et Arnold Dugas, permanent des Métallos.

Mis au monde par l'appareil gouvernemental

Les auteurs des rapports (les "sages") méritent de se faire brutalement rappeler qu'ils ont profité largement des générosités de la population québécoise et de l'État. Ils ont été mis au monde par l'appareil gouvernemental, par les stimulants fiscaux (notre argent) qui leur ont permis de voir leur entreprise se développer et grandir. L'extension de l'accessibilité à l'enseignement universitaire leur a permis d'occuper des postes supérieurs.

"Le manche est l'un des nôtres..."

Malgré cela, c'est parmi cette garde montante qu'on s'est donnée qu'on y retrouve des patrons les plus sauvages, les plus réactionnaires et les plus anti-syndicaux (toute la bataille de la PME contre la syndicalisation).

On y retrouve également des Michel Bélanger, des Pierre Lortie, des Claude Castonguay, des Serge Racine qui, une fois bien servis par un système privilégiant le rôle de l'État et des services publics, deviennent les tenants du discours de la privatisation, de la déréglementation et du "rattatinage" du rôle de l'État.

Pourtant, plusieurs entreprises impliquées dans la construction et la production d'équipements collectifs de toutes sortes ont profité économiquement des contrats obtenus à cause de l'expansion de services.

La grève des Métallos de Continental Can, à Saint-Laurent.

Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Sliger, permanent, Luc Desrochers, président des Métallos de Ciment Indépendant, à Joliette, Clément Godbout, directeur, et Gilles Pilote, président des Métallos de l'Affinerie de zinc CEZ, à Valleyfield.

Marcel Bureau, coordonnateur de la région de Québec.

Gilles Audette, permanent de la région de Montréal.

Chantal Bourgeois, Nicole Leduc et Rita Bélanger, fières de leur victoire après les conflits aux aéroports de Dorval et Mirabel.

Le plus édifiant dans tout ça, c'est que tout ce beau monde vient de notre milieu. Ce sont comme nous des "pure laine" comme on dit... Ceci me fait penser à cette anecdote qui veut qu'un jour, un bûcheron pénétrant dans la forêt avec sa hache, alors un arbre l'apercevant, l'arbre prit la parole et déclara à ses compatriotes: "Mes chers amis, n'ayez aucune crainte, la manche est l'un des nôtres..."

Comme dirait la revue "Croc", c'est pas parce qu'on rit que c'est drôle...

On s'attaque à notre héritage

Le projet de société que véhiculait la révolution tranquille était pourtant partagé par un ensemble de couches sociales de tous les milieux d'affaires, progressistes et syndicaux. C'est à cet héritage qu'on s'attaque aujourd'hui avec détermination et ceux qui y mettent tant d'ardeur sont ceux qui en ont le plus profité. Ils le font au nom d'intérêts qui sont nettement différents de ceux de la majorité et des plus mal pris.

Alors qu'il était ministre, et même si c'était plus de dix ans après la révolution tranquille, Claude Castonguay confirmait la poursuite du rôle de l'État dans le développement économique:

> "La grande priorité chez nous, ce doit être d'abord et avant tout le développement économique. Il faut, **par tous les moyens dont dispose l'État,** mettre en marche la relance de notre économie...
> La voie de l'avenir pour le Québec c'est celle de la compétence de tous ceux qui veulent contribuer à bâtir chez nous cette société prospère, gage essentiel de notre affirmation sur le plan culturel et social"(1)

Quelques années plus tard, en pleine période référendaire, Pierre Lortie, alors président de la Bourse de Montréal, reconnaissait que "... le gouvernement est prêt à tout pour aider les entreprises à réussir"...(2)

Récemment, le ministre Ryan disait: "Il existe des objectifs sociaux d'équité et de justice que l'entreprise privée ne peut assumer de sa propre initiative."

On oublie également que Jean Lesage soulignait avec justesse qu'il fallait relier les citoyens à la relance économique, et soulignait également que les hommes d'affaires canadiens-français ne devraient plus être des serviteurs dans leur propre maison:

"Nous voulons que la représentation de la classe ouvrière s'étende à tous les domaines de l'administration publique où les intérêts professionnels et civiques des travailleurs sont engagés, tout particulièrement aux organismes s'occupant de relations du travail et de l'entreprise."(3)

Le rapport Gobeil: la hache partout

Incroyable mais vrai, dans le rapport Gobeil on propose de **tuer 16 des 20 organismes consultatifs** en place dont le C.C.T.M.O.

Comme pour en ajouter, en plus de tout cela, tant qu'à y être, allons-y... on propose que **les dispositions anti-briseurs de grève** qui sont un acquis des plus importants dans notre système de relations de travail, malgré son bilan d'application positif, soient amendées même si la loi anti-scabs donne un bilan qui correspond nettement aux objectifs visés lors de sa mise en place.

Non seulement elle a civilisé les conflits de travail, mais elle a diminué de façon remarquable la violence sur les lignes de piquetage et a changé définitivement le climat des relations de travail depuis 1977.

L'article 45 du Code du Travail permet une certaine protection de l'accréditation et de la convention collective dans les cas de vente, de fusions totales ou partielles d'entreprises. Les incidents du Manoir Richelieu démontrent très bien jusqu'où un employeur sans scrupule peut aller lorsqu'il veut détruire un syndicat. Malgré ça, les patrons trouvent cet article trop restrictif et on demande de le faire sauter.

L'héritage de la révolution tranquille implique certaines idées de justice et d'équité sociale. Notre régime d'assurance-maladie en est un des plus beaux fleurons et, pourtant, le rapport Gobeil veut s'y attaquer.

Le rapport Scowen dédié aux 650,000 chômeurs

La loi des décrets, (l'extension juridique des conventions collectives) essaie d'assurer une certaine protection aux salariés oeuvrant dans des secteurs très concurrentiels. On veut ainsi éviter que les salariés et les entreprises en fassent les frais en établissant un certain nombre de règles dans le but de permettre à chacun de survivre à l'intérieur d'une telle jungle. (Ex.: les agences de sécurité, l'entretien ménager,

Ernest Boutin
Harricana Métal
Amos

Patrice Mercier
Métaux Noranda
Montréal

Marc Robitaille
Restauration
Québec

Luc L'Allier
Drummondville

Jean-Guy Bouffard
Mine Doyon
Cadillac

Deux présidents de Métallos de Continental Can: Gilles Vinette, de Lachine, et Yvan Richer, de Saint-Laurent.

Romain Marin, permanent en Gaspésie.

Hélène Bérubé et Michel Deveault, permanents des Métallos.

Gaétan Piché, président des Métallos de Barrette-Chapais.

Présidentes de la région de St-Jean: Lucie Lafaille, de Dominion Blank Book, et Mireille St-Germain, de Pirelli (bureaux).

Robert Saumure, permanent.

Gérard Proulx, responsable de notre service de santé-sécurité, et André Tremblay, permanent.

le vêtement pour dames, les pétroliers, etc...).

Le rapport Scowen propose le retour aux forces naturelles du marché, donc une détérioration des conditions de travail. En d'autres termes, en "homme généreux" voulant rabattre le tout sur le dos de tous ceux et celles couverts par la loi des décrets des conventions collectives, Scowen dédie son rapport aux 650.000 chômeurs.

Rabattre les salaires au minimum...

Ce qu'il propose dans son rapport, ce sont des mesures qui doivent entraîner la fermeture d'entreprises dont le personnel est syndiqué en ouvrant la place à une concurrence déloyale. Il place ainsi des entreprises dans une situation trop précaire pour survivre avec un syndicat qui deviendrait un inconvénient concurrentiel par rapport à celles non syndiquées.

Me Scowen propose donc de rabattre les salaires de tous ces secteurs au niveau du salaire minimum et éliminer la possibilité de se donner des conditions de vie plus dignes. Il frappe évidemment sur les plus pauvres, les plus bas salariés et ceux qui ont fait l'erreur impardonnable de se donner de meilleures conditions de vie. Je trouve cette proposition des plus irresponsables et dangereuses. Elle place sur la voie d'évitement tous les Québécois les plus mal pris, leur enlève toute possibilité de se doter d'un outil collectif de défense, elle ouvre toute grande la porte à une concurrence des plus déloyales et le résultat est clair comme de l'eau de roche: les travailleurs perdront dramatiquement leur emploi et des entreprises vont tout simplement crever.

Comme si on n'avait pas eu assez de fermetures au Québec!

Enterrement du rapport Beaudry

Le "charriage" et l'enterrement de première classe que la patronat a fait au rapport Beaudry devant un gouvernement complètement sclérosé, ne laissent aucun doute sur les intentions de ceux-ci au sujet des droits des travailleurs et des travailleuses et de leur syndicat.

Comme vous pouvez le constater, il existe des politiciens qui sont comme la pluie. Ils ne savent pas quand s'arrêter...

Rapport des "sages": réprobation générale

Les trois rapports des "sages" ont reçu, et pour cause, une réprobation générale et presque sans précédent dans l'opinion publique. Si nous avons connu, pendant un certain temps, une espèce de déprime sur le plan syndical, cette réaction collective salutaire est venue nous stimuler à temps.

Nous avons compris encore une fois que nous devons continuer nos luttes, défendre de mieux en mieux nos revendications et exiger toujours l'appui et le rôle de l'État essentiel à notre avancement social et culturel. Dans cette masse anglophone nord-américaine, nous avons besoin, comme peuple et comme travailleur, de la présence et de l'intervention de l'État.

Cette réalité du Québec et l'expérience passée nous ont permis des gains importants vers une société plus juste, plus équitable et plus noble. L'État n'est pas une "business" non plus. Jamais nous n'accepterons qu'il soit dirigé par un gouvernement qui se comporte en conseil d'administration, prenant les décisions en catimini sans l'expertise et l'apport de ses citoyens.

Le gouvernement du Québec se doit de diriger l'État avec comme première priorité la promotion et l'avancement de tous.

Une allure de vente aux enchères!

Je vous invite à demeurer très vigilants et à ne négliger aucun effort pour se mobiliser et se battre avec acharnement s'il le faut pour ne pas laisser les Bélanger, Lortie, Castonguay et compagnie nous faire reculer devant nos droits acquis.

Nos responsabilités, c'est la défense de nos acquis sociaux et de notre langue. Nous savons que ce qu'on nous propose soustend des intérêts qui sont carrément contraires aux nôtres. La privatisation, je devrais dire le démantèlement ou le désinvestissement de l'État, prend l'allure d'une véritable vente aux enchères. On donne... celles qui vont bien, on garde celles qui vont mal, et après ça, on dit que l'État ne sait pas gérer.

L'ancien ministre des finances du Québec, M. Jacques Pariseau, a bien raison de dire que le comportement du gouvernement libéral ressemble à celui d'un entrepreneur qui vendrait sa machinerie pour payer le salaire de son per-

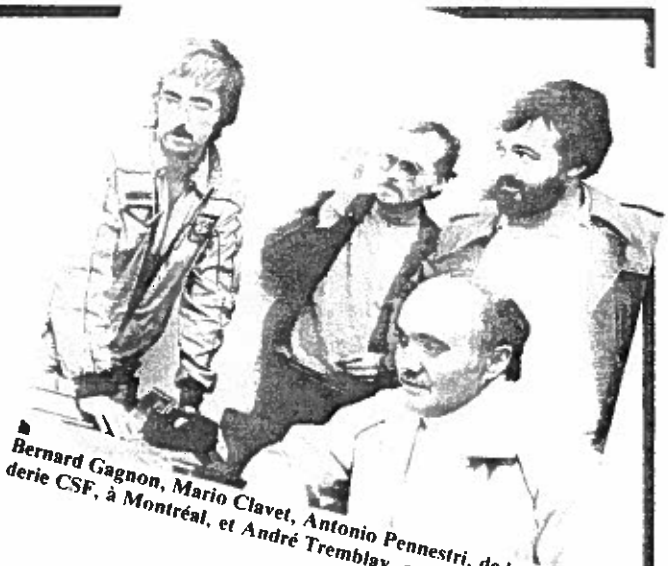

Bernard Gagnon, Mario Clavet, Antonio Pennestri, de la Fonderie CSF, à Montréal, et André Tremblay, permanent.

Pierre-Paul Rattelade, de Marieville, et Gérard Lachance, permanent des Métallos.

Liliane Larouche, local 8996, Pharmacie Uniprix, à Chibougamau.

sonnel. Je suis d'accord qu'il faille prendre le tournant des années 90, mais il ne faut tout de même pas jeter le bébé avec l'eau.

Privatiser pour privatiser, moi je ne trouve pas ça très brillant. Je ne crois pas déceler trop d'avenir dans tout cela. Le dogmatisme ou la débandade ne sont pas de grand intérêt pour nous. S'il doit y avoir privatisation, cela doit se faire de façon ouverte, sans cachette ni hypocrisie. Le débat doit être ouvert et honnête. Le tout doit se faire de façon responsable et il ne doit pas y avoir de privilèges pour les amis du parti. Une chose est certaine, en tous les cas, c'est à travers un processus ouvert et démocratique que toute privatisation doit s'enclencher. Les commissions parlementaires et les autres forums publics doivent être alors privilégiés.

Dans tous les cas, comme pré-requis, tous les droits des travailleurs et des travailleuses et de leur syndicat doivent être conservés. On n'a pas le droit de nous "planter" d'autres histoires comme celle du Manoir Richelieu. Les transmissions de droits, la reconnaissance syndicale et les droits de tous et de chacun ne doivent en aucun cas être sacrifiés. Tous les dossiers doivent être connus et ouverts. Les règles du jeu doivent être correctes et égales pour tous.

Antonio Bruno, coordonnateur des Métallos en Abitibi-Témiscamingue.

Fernand Paquette, coordonnateur des Métallos, région de St-Jean et Estrie.

Charles Trudel, permanent.

Michel Blondin, responsable de notre service de l'éducation.

La société en paiera le prix

On nous dit qu'on pense surtout à assurer notre avenir. Moi je dis qu'il faut surtout s'assurer de bien passer. Les démantèlements comme Québecair, la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire et de Soquem nous inquiètent au plus haut point. Le problème n'est pas d'abord le prix d'achat comme le prix que nous aurons à payer comme société dans l'avenir.

Et monsieur Bourassa!

Je crois comprendre, au moment où j'écris ces lignes, que le premier ministre, Robert Bourassa, n'est peut-être pas prêt à aller aussi loin que le souhaiteraient certains membres de son cabinet. Les auteurs des trois rapports n'ont rien à se "péter les bretelles". Ils ont "pondu" un brouillon mal fait, inspiré d'une philosophie du dix-neuvième siècle, soit un libéralisme économique à l'état pur et sauvage.

J'ose espérer que le premier ministre, Robert Bourassa, saura éviter pour l'essentiel, l'approche biaisée et tordue qu'on retrouve dans le contenu de ces rapports. Il me semble que la sagesse et l'expérience dicteront à son gouvernement plus de discernement et un véritable sens des responsabilités qui incombe à celui qui dirige les destinées de l'État.

Les rapports sur la privatisation (Fortier), la déréglementation (Scowen) et celui sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales (Gobeil), nous montrent clairement le schéma directeur inacceptable pour la société québécoise qu'ils souhaitent nous faire avaler.

Vers un mouvement syndical unifié au Québec?

C'est Hans Mayer, de I.G. Metall, qui, il y a quelque temps, disait que "Les syndicats sont indépendants des partis politiques, mais ils ne sont pas politiquement neutres". C'est tout à fait vrai car ce n'est que par conviction politique qu'il y a lien de solidarité.

Comme je le disais précédemment, ce qui me frappe le plus, c'est cette impossibilité, jusqu'à ce jour, de se donner au Québec un mouvement syndical plus uni, moins divisé. Il est fort possible, cependant, que les nouveaux défis et les complications qui nous confrontent avec l'arrivée des années 90 fassent avancer le dossier. Nous avons traditionnellement réagi en fonction de nos outils de revendication et de défense. Je croirais qu'il en est de même pour les autres centrales. Je crois cependant que la conjoncture force le mouvement syndical à trouver de nouveaux objectifs, à répondre aux nouvelles questions et même à se remettre en question s'il le faut, et ce, s'il veut continuer à jouer le rôle qui lui est dévolu.

Comment ferons-nous pour tenir le coup?

Si nous sommes incapables de rapprochement véritable entre les syndicats (voire même fusion de syndicats), comment ferons-nous pour tenir le coup et demeurer forts et efficaces, si on le tente chacun de son côté.

À la FTQ, nous sommes 56 syndicats affiliés, il y a certainement des choses à faire là. Je ne pense pas un seul instant, comme le disent certains haut-parleurs du patronat québécois (qui de ce temps-ci se veut très vocal), que les syndicats soient à l'agonie et peuvent maintenant être comptés comme une présence négligeable au Québec. D'ailleurs, tout l'effort qu'on y met à nous dénigrer est preuve du contraire.

Il faut réagir efficacement

À mon humble avis, si par exemple aux États-Unis ou en Angleterre, Reagan ou Thatcher ont réussi à faire un bout de chemin avec les multinationales et le patronat, c'est que le mouvement syndical dans ces pays n'était pas équipé pour réagir efficacement avec force et cohérence. C'est donc à nous ici de décider si nous devons continuer nos luttes fratricides au lieu de s'unir, de se marauder au lieu de s'aider, ou de se donner une "jambette" à la première occasion plutôt que de se coller les coudes devant les défis nouveaux qui nous sont lancés.

Une mise en commun

Cette question du maraudage, nous l'avons abordée à maintes reprises chez les Métallos, Depuis fort longtemps, nous avons opté pour la solidarité, l'appui et la mise en commun.

Nous faisons partie du mouvement syndical et nous en sommes très fiers. Jamais nous n'avons cru à la division, au salissage ou au dénigrement. Nous avons dénoncé avec force le maraudage systématique pratiqué par la CSN en période ouverte et son braconnage souterrain en période défendue.

Nous avons toujours été profondément convaincus que les divisions et les luttes intersyndicales étaient tout à fait contraires à l'éthique syndicale et aux intérêts de ceux et celles qu'on désire représenter ou que l'on représente.

La CEQ veut un pacte de non-maraudage

Cette année, à son trentième congrès tenu à Montréal, du 25 au 28 juin dernier, la CEQ s'est penchée sur la possibilité de se transfor-

Jean-Marc Ringuette, permanent.

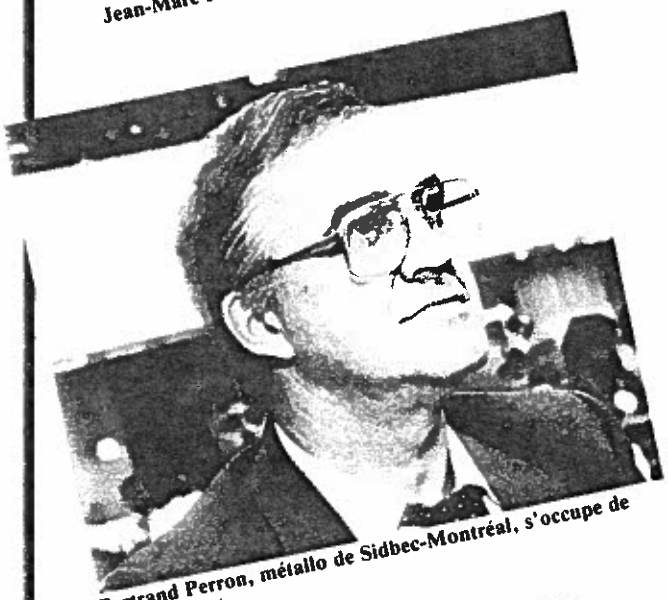

Bertrand Perron, métallo de Sidbec-Montréal, s'occupe de santé-sécurité.

Jean Lepage, président des Métallos d'Atlas-Turner, à Montréal.

mer en centrale du secteur public, d'ici quelques années. Je sais que des efforts en ce sens avaient été entrepris depuis quelques années par la Centrale de l'Enseignement du Québec. De plus, une autre résolution sur une entente de non-maraudage fut adoptée lors de ce congrès. Ces décisions de la CEQ furent dénoncées avec vigueur par la CSN. Malgré cela, les Métallos ne peuvent pas faire la sourde oreille et rester indifférents à ce débat. On ne doit pas le laisser passer inaperçu. Son importance exige qu'on s'y arrête.

Deux résolutions de la CEQ

Ces deux résolutions qui furent adoptées par la CEQ sont, dans un premier temps, une proposition pour créer au Québec, à toutes fins pratiques, une centrale syndicale du secteur public. Dans un deuxième temps, il s'agit d'une proposition d'entente de non-maraudage. Si je comprends bien la démarche, c'est que le bureau national de la CEQ devra contacter les autres centrales en vue d'en arriver à une mécanique de non-maraudage dans le secteur public.

Et le secteur privé?

Cette résolution sur le maraudage, qui se veut un pacte de non-maraudage dans le secteur public, je veux la saluer. Venant de la CEQ, je comprends pourquoi elle s'adresse au secteur public. Toutefois, ce qui est bon pour le public saurait aussi l'être dans le secteur privé, et je souhaite qu'elle puisse s'adresser à toutes les centrales syndicales au Québec et à tous les secteurs sans exception.

Maraudage ou solidarité?

Jean Francoeur, dans un éditorial paru dans le journal "Le Devoir", en date du 4 juillet 1986, pose la question suivante: "Le mouvement syndical au Québec, moins unifié qu'ailleurs au pays en raison de la présence de plus d'une centrale, doit-il choisir entre le **maraudage ou la solidarité?**

À cette question je n'ai aucune hésitation à répondre. Il est évident que le mouvement syndical a tout intérêt, par le temps qui court, à se donner un jeu de règles touchant les pratiques déloyales de "picossage", qu'on devrait s'interdire.

Il y a sûrement moyen de trouver des approches utiles pour régler le problème du

maraudage, tout en respectant la volonté des travailleurs qui désirent changer d'allégeance. Ce serait là alors des cas isolés, j'en suis persuadé, parce que l'expérience nous enseigne qu'avant de marauder, on allume d'abord un feu qu'on prend bien soin d'attiser avec efficacité.

Qui a patte blanche?

Vous comme moi, avons lu l'opinion de Mario Campbell, de la CSN, parue dans "Le Devoir" le 27 juin dernier. Il s'agit d'une charge à fond de train visant à assommer carrément la proposition de la CEQ. Je regrette, mais je ne peux accepter une telle position. Je me permets de lui rappeler que la CSN, surtout elle, ne peut montrer patte blanche dans ce merdier qu'est le maraudage, et je lui indique qu'il a vraiment placé un gros os dans son fromage.

Je veux lui rappeler la lettre de la Fédération de la Métallurgie de la CSN datée du 11 février 1983 et signée par Magella Verville, responsable à l'organisation, demandant aux responsables à l'organisation de chaque conseil central de marauder dans 107 usines au Québec (en gros de la FTQ) tout en évitant les groupes de 50 salariés ou moins (parce que non rentables probablement).

Je me permets de lui suggérer que cette proposition de non-maraudage et la mise sur pied entre les centrales syndicales de mécanismes intelligents de procédures visant à respecter la volonté des travailleurs et la dignité de l'action syndicale est bienvenue. Partout, il y aura toujours des gens trop pressés et manquant de jugement. Il y aura toujours des personnes qui pensent d'abord aux intérêts de l'organisation avant de penser à ceux des membres.

Pour ma part, je suis persuadé que seules des balises bien plantées sauront empêcher le débordement. Il est possible bien sûr que dans cette proposition, la CEQ ait d'abord en tête ses intérêts, mais je soumets que cette proposition a ceci de particulier: elle invite à la discipline, à une meilleure force de revendication. Elle nous arrive à part ça à un moment de notre histoire que je trouve fort approprié.

Une invitation à une meilleure force de revendication

La récession économique et le rédéploiement industriel qui l'a suivie, accompagnés d'une bataille bien orchestrée du patronat contre la syndicalisation, ont désavantagé les organisations syndicales dans le secteur privé et ont bloqué de façon importante l'accès au droit d'association. Des tristes personnages comme les Roger J. Bédard et les Schneiberg ont pu s'amuser à leur guise sur le dos des Québécois et des Québécoises les plus mal pris.

Le portrait syndical

Aujourd'hui, le portrait est le suivant: sur 2,200,000 travailleurs au Québec, environ 800,000 sont syndiqués soit avec la FTQ, avec la CSN, avec la CEQ ou à la CSD. Environ

Pendant leur grève de cinq mois, les Métallos de l'Affinerie de zinc, de Valleyfield, sont allés manifester devant le bureau-chef de la société Noranda, à Toronto.

Nicole Lambert, secrétaire des Métallos à Chibougamau.

Gilles Galarneau
Lac Dufault
Noranda

Marcel Tremblay
Mine Bousquet
Malartic

Marcel Létourneau
Garages
Rouyn-Noranda

Denis Primeau
CEZ-Valleyfield

Yvon Royer, permanent à Chibougamau.

225,000 se retrouvent dans des syndicats indépendants et environ un million sans syndicat.

Ces chiffres m'indiquent qu'un effort concerté des centrales syndicales doit se faire pour rejoindre les syndicats indépendants et les travailleurs et les travailleuses non-syndiqués. C'est là notre devoir et la mission du mouvement syndical et il doit le faire. Il y va de tout l'avancement du Québec et de la promotion et l'avancement de ses citoyens et de ses citoyennes.

Plusieurs requêtes

Chez les Métallos, à nous seuls, du 31 août 1984 au 1er septembre 1986, nous avons déposé 177 requêtes en accréditation pour un total de 11,519 salariés(es) et sauf pour 6 dossiers, ni la CSN, ni la CEQ, ni la CSD, pas plus que d'autres syndicats de la FTQ n'étaient impliqués. Nous avons recruté parmi les non-syndiqués et les indépendants. Je crois que nous avons fait la démonstration qu'on peut percer dans ces secteurs et qu'on n'a pas besoin de se marauder pour réussir.

Je souhaite qu'à la FTQ cette proposition de la CEQ soit reçue avec toute l'attention qu'elle mérite et qu'elle soit analysée en fonction de l'intérêt de tout le mouvement syndical québécois.

Une seule centrale pour le secteur public?

La deuxième résolution de la CEQ, qui porte sur une centrale syndicale du secteur public, est importante pour plusieurs raisons que vous connaissez bien, et peut remettre en question nos traditions et nos structures syndicales québécoises.

Les Métallos, nous sommes près de 50.000 au Québec. Nous sommes le plus gros syndicat industriel oeuvrant dans le secteur privé. C'est pour cela qu'un tel projet, s'il devait finalement voir le jour, aurait des implications importantes pour nous et aussi pour la FTQ. Depuis toujours, il y a eu des différences marquées de pensées, d'orientations et d'actions entre les syndicats du secteur public et ceux du secteur privé. Tout cela est également vrai à l'intérieur de la FTQ. Nous avons vécu ces débats à quelques reprises et quelquefois très brutalement.

Pour le secteur privé, l'État a toujours été le législateur et l'endroit à influencer pour notre promotion collective et sociale. C'est pour cela que chaque élection provinciale

devient pour nous un moment fort important de vie démocratique. Nous n'avons pas beaucoup eu tendance à voir le gouvernement comme un employeur à combattre, mais plutôt comme un intervenant-législateur influençable. Aux dernières élections, on a battu le gouvernement alors que pour le secteur public on s'est défait d'un patron gênant.

Je constate cependant que pour nos confrères et compagnes du secteur public, il n'est certes pas facile de différencier l'État-employeur et l'État-législateur. Cela nous inquiète car le secteur public n'a pas toujours eu la sagesse d'accepter cette différence avec discernement.

Et le secteur privé?

C'est vrai aussi que dans le secteur privé nos luttes ne reçoivent pas toujours l'attention qu'elles méritent de la part des médias. Ce n'est certes pas la faute du secteur public mais il y a toutefois des distorsions qu'on doit noter. Comme exemple, des gens qui fabriquent des clous à Saint-Henri, et qui font grève, peuvent passer des mois sur une ligne de piquetage sans que trop de personnes ne s'en préoccupent. Ce n'est pas la même chose si des ambulanciers ou des employés municipaux font la grève. On retrouve immédiatement leur lutte décrite dans tous les médias et toute la machine se met en marche. C'est une différence importante que les travailleurs du privé ont toujours notée.

Vous vous souviendrez certainement, il n'y a pas si longtemps, qu'après chaque période de maraudage dans le secteur public, toute la priorité au Ministère du Travail était de nettoyer le dossier du public, mettant ainsi en attente toutes les requêtes venant du secteur privé. La FTQ, par son président, le confrère Louis Laberge, est intervenue avec fermeté pour que cesse cette discrimination intolérable. Cela aussi dénote une attitude de nos dirigeants politiques envers le privé.

Depuis quelques années à la FTQ, on a mis l'emphase et on s'est préoccupé du privé beaucoup plus que par le passé. Corvée-habitation, le Fonds de Solidarité et la lutte sur la santé et la sécurité au travail en sont des exemples frappants. Je crains toutefois que dans d'autre milieux syndicaux au Québec on ait beaucoup plus de difficulté à laisser dans le débat une place au secteur privé.

FTQ: cohésion des secteurs

À la FTQ, cependant, il faut souligner l'effort de cohésion d'un secteur à l'autre. L'important appui et les nombreuses adhésions au Fonds de Solidarité (FTQ) par l'Union des employés de service et du SCFP le démontrent.

En ce sens, je veux également saluer la coalition FTQ-CSN-CEQ et UPA face au libre-échange et aussi celle de la FTQ-CSN-CEQ pour contrer les propositions et les conclusions des rapports Scowen, Fortier et Gobeil. Personnellement, j'y ai participé et je souhaite continuer à le faire.

Il y va de notre intérêt comme Métallos, comme travailleurs et comme citoyens.

Quels sont les avantages, les inconvénients?

Enfin, une question me vient à l'esprit à ce moment-ci: en quoi la proposition de la CEQ sur une centrale du secteur public changera-t-elle les attitudes à l'intérieur des centrales syndicales? Va-t-elle donner à tous les syndiqués une plus grande cohésion et une meilleure efficacité d'action? En d'autres termes, quels sont les avantage et les inconvénients de cette proposition? Se donner au Québec une centrale syndicale pour le secteur public, au départ, il faut bien le reconnaître, c'est tout un "motton". Dans certains pays où le syndicalisme est bien implanté, et là où il joue un rôle certain, on y retrouve bien sûr une centrale syndicale pour le public et une centrale syndicale pour le privé. Ni au Québec, ni ailleurs au Canada, cette situation existe.

Est-elle souhaitable, cette possibilité?

À la FTQ, cette possibilité n'a pas vraiment fait l'objet d'études poussées, ni d'une réflexion très approfondie. Bien sûr, nous en avons parlé et avons échangé sur ce sujet, mais pas plus.

À la CSN, c'est le blocage total, et je le comprends. Elle se sent prise en souricière entre la FTQ, majoritairement représentante du secteur privé, et la CEQ, exclusivement du secteur public.

Le moment présent n'est certes pas le mieux choisi pour entamer une véritable réflexion sur le sujet à cause des négociations qui sont à pleine vapeur dans le secteur public. Les résultats de ces négociations sauront, je pense, faire avancer ou bloquer la réflexion sur le sujet.

Le tout dépend de la façon donc l'atterrissage se fera.

Pour nous, les Métallos, nous avons intérêt à l'étudier avec discernement, à faire toutes les analyses et à y apporter toute la réflexion que cette question nous impose. Qu'on le veuille ou non, elle est posée.

Toutes ces questions ont des implications profondes

Je trouve que toutes ces questions qui se posent et que j'ai voulu traiter dans mon rapport moral cette année ont des implications des plus profondes pour nous. Les réponses qui seront données par nous ou par d'autres influenceront grandement notre vie syndicale et nous obligeront à s'ajuster très rapidement.

Le temps passe rapidement. La société vit une mutation encore plus rapide depuis quelques années déjà.

Tout bouge et tout change. Cependant, une chose demeure et demeurera toujours vraie. C'est le besoin pour toutes les travailleuses et tous travailleurs québécois de s'unir pour défendre leurs intérêts. Qu'ils soient individuels ou collectifs, ces intérêts sont drôlement mis en danger devant les attitudes de certains élus et devant les propos tenus jusqu'ici par des ministres du présent gouvernement. Ils sont doublement mis en question et en danger devant le nouveau patronat québécois que l'on s'est donné et qui s'est bien installé grâce à nous tous, à notre générosité traditionnelle.

Le mouvement syndical et les Métallos en particulier ont besoin plus que jamais de se tenir les coudes serrés.

Chez les Métallos, nous sommes habitués à prendre nos responsabilités et mettre nos culottes comme on dit. On est habitué à se battre avec détermination quand il le faut. On est aussi capable d'agir avec discernement et intelligence.

Avec des employeurs et des gouvernements qui veulent nous parler et nous traiter avec dignité, nous sommes capables de nous placer à ce niveau de compétence et de dialogue.

Pour ceux qui veulent nous "essayer", cependant, je les avise que nous sommes toujours prêts. Ce que je dis, dans le fond, c'est que nous, chez les Métallos, on veut la promotion et l'avancement de tous les Métallos. On veut un Québec fort et efficace et des usines qui tournent bien.

Depuis toujours, on s'est imposé comme mission d'exiger notre respect et de se donner le plus de dignité possible comme êtres humains, comme travailleurs, comme Métallos, comme citoyens et comme Québécois et Québécoises.

Et nous allons continuer.

(1) Cité par C. Archibald, **Un Québec corporatiste,** Éditions Asticou, 1983, page 211 (Les soulignés sont de nous).
(2) Cité dans idem, p. 268
(3) Clinton Archibald, id, p. 156

Syndicat des Métallos
1290 Saint-Denis
Montréal H2X 3J7

métallos

(514) 288-7200

Célébrons ensemble notre 50e anniversaire

Lynn Williams
président
international

Gérard Docquier
directeur
canadien

Clément Godbout
directeur
Québec-Maritimes

Notre syndicat est un mouvement de progrès humain, social, économique qui doit rester en mouvement pour notre mieux-être et celui de toute la société

Les sanctions ne feront pas plus de mal aux travailleurs noirs que l'apartheid

Boycottez les produits d'Afrique du Sud